

Règlement graphique

PLUi

Communauté de communes **Jura nord**

Echelle : 1/6 500 ème



Document de travail	Arrêt	Enquête publique	Approbation
	23 mars 2023	du 8 janvier au 7 février 2024	28/11/2024

Prescriptions ponctuelles

- Eléments du paysage (arbre isolé) (art L151-19 du C.U.)
- Eléments du paysage (mare) (art L151-19 du C.U.)
- Eléments du paysage (patrimoine bâti) (art L151-19 du C.U.)
- ◆ Bâtiments remarquables (art L151-19 du C.U.)

●●●● Eléments du paysage (art L151-23 du C.U.)

- Linéaire commercial (art L151-16 du C.U.)
 Chemin (art L151-38 du C.U.)

 Espace boisé classé (l'art L113-1 du C.U.)

- Emplacement réservé (art L151-41 du C.U.)
-  Espaces verts d'intérêt écologique (Elément du paysage)
(art L151-23 du C.U.)

-  Ensemble bâti d'intérêt (art L151-19 du C.U.)

- Orange Marge de recul de 75m autour de la D673 (loi Barnier)
(art L151-18 du C.U.)

-  Secteur avec limitation de la constructibilité ou de l'occupation pour des raisons de nuisances ou de risques (art R151-31 du C.U.)

-  Bâtiment susceptible de changer de destination
(art L151-11 du C.U.)

-  Zones humides (Espaces remarquables) (art L151-23 du C.U.)

- Activité économique
 Activité économique et commerciale

- **Equipment**

Réseau routier

Réseau routier

- Autoroute
- Réseau principal
- Réseau secondaire

Cours d'eau

- Permanents
..... Intermittents

 Limites communale

 Limites cadastrales

■ Bâtiments

condens on edge

Número	Bénéficiaire	Surface en m²
pag1	Communauté de communes de Jura Nord	1030,00
vit1	Commune de Vitreux	3459,10

Número	Bénéficiaire	Surface en m²
pag1	Communauté de communes de Jura Nord	1030,00
vit1	Commune de Vitreux	3459,10

Sources : IGN, DGFIP

